

# TAJNID

Le département Tajnid (Recensement) a pour objectif de garder une base de données à jour de tous les Khuddam résident dans le pays.

Les actions à mettre en place pour s'assurer d'avoir le Tajnid à jour :

- Prendre les dispositions pour enregistrer un nouveau Khuddam.
- Mettre à jour les données des Khuddam qui ont emménagé et quitté le Majlis au cours du mois
- S'assurer que tout formulaire d'enquête (le cas échéant) est rempli par le Khuddam et soumis à temps.
- Établir et maintenir le système Sa`iqin (Superviseur)
- Mettre une rubrique sur le site web MKAF avec un lien pour accéder au formulaire Tajnid
- Prendre le tajnid de la part des Nazeem de chaque Majlis ou bien des Quaid
- Ne pas se baser uniquement sur les données AIMS